

PONT-CHÂTEAU PREMIER TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE EN LOIRE-ATLANTIQUE



ESPACEA « l'utopie réaliste » est lancée

Depuis plusieurs années, Pont-Château s'est engagée dans la lutte contre le chômage de longue durée en s'impliquant dans le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Soutenue par le Département de Loire-Atlantique, elle a développé et co-créé avec plus de 80 Pont-Châtelains volontaires l'utopie réaliste dans laquelle une entreprise se mettrait au service de l'humain pour enrayer le chômage de longue durée sur son territoire. Cette entreprise est née, elle s'appelle ESPACEA !

Elle a tout d'une entreprise comme une autre... Oui mais pas exactement. ESPACEA a pour but d'offrir un travail stable aux Pont-Châtélains très éloignés de l'emploi. Comment ? En créant des activités non concurrentielles répondant à des besoins non satisfaits sur notre territoire. La candidature de Pont-Château à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée a été retenue et confirmée officiellement par arrêté ministériel publié le 10 décembre dernier. Aboutissement d'un long travail de préparation, engagé depuis 2017, l'ouverture d'ESPACEA le 3 janvier 2022 concrétise le début d'une nouvelle aventure économique, locale, durable et résolument tournée vers l'humain.

À L'ORIGINE ...

« Chacun a le droit de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». C'est en partant de ce principe énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946 que le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée a été imaginé et élaboré. Lancée en 2016, l'expérimentation nationale a pour objectif à la fois de créer des emplois et de redynamiser les territoires. Le modèle repose sur trois principes de base. Le premier, c'est que personne n'est inemployable. Tout le monde doit pouvoir travailler à partir

TZCLD : une expérimentation nationale

Depuis fin 2016, dix territoires (dont Pipriac en Ille et Vilaine) se sont engagés, pour 5 ans, dans la démarche. Sur ces territoires, des entreprises à but d'emploi (EBE) ont été créées. Au 30 juin 2021, 879 salariés sont embauchés en EBE, en CDI et à temps choisi. Depuis 2016, 2391 personnes privées durablement d'emploi ont été identifiées, 459 personnes sont volontaires et attendent d'être embauchées. 1 059 personnes sont sorties de la privation d'emploi, soit directement par l'embauche en EBE, soit de manière indirecte grâce à l'accompagnement spécifique mis en place avant même d'entrer en EBE. **Le 10 décembre 2021, 3 territoires, dont Pont-Château, ont rejoint l'expérimentation.**

Cela fait suite à la loi du 14 décembre 2020 qui prolongeait et étendait l'expérimentation à 50 nouveaux territoires.

du moment où le poste s'adapte un minimum à la personne. Le second, c'est qu'on peut utiliser le coût du chômage de longue durée pour créer de l'activité économique. En France, cela représente 43 milliards d'euros par an, pris en charge par l'État et les collectivités territoriales, soit 18 000 euros par personne. Or, le SMIC, c'est un peu plus de 20 000 euros par an (cotisations comprises). Enfin, le troisième principe, c'est qu'on ne manque pas de travail car sur tous les territoires, il y a des besoins non satisfaits. Le projet des territoires « zéro chômeur de longue durée », c'est donc de mobiliser les coûts du chômage, à la fois pour créer des activités utiles et pour proposer un CDI aux demandeurs d'emploi, sous réserve, bien entendu, de ne pas

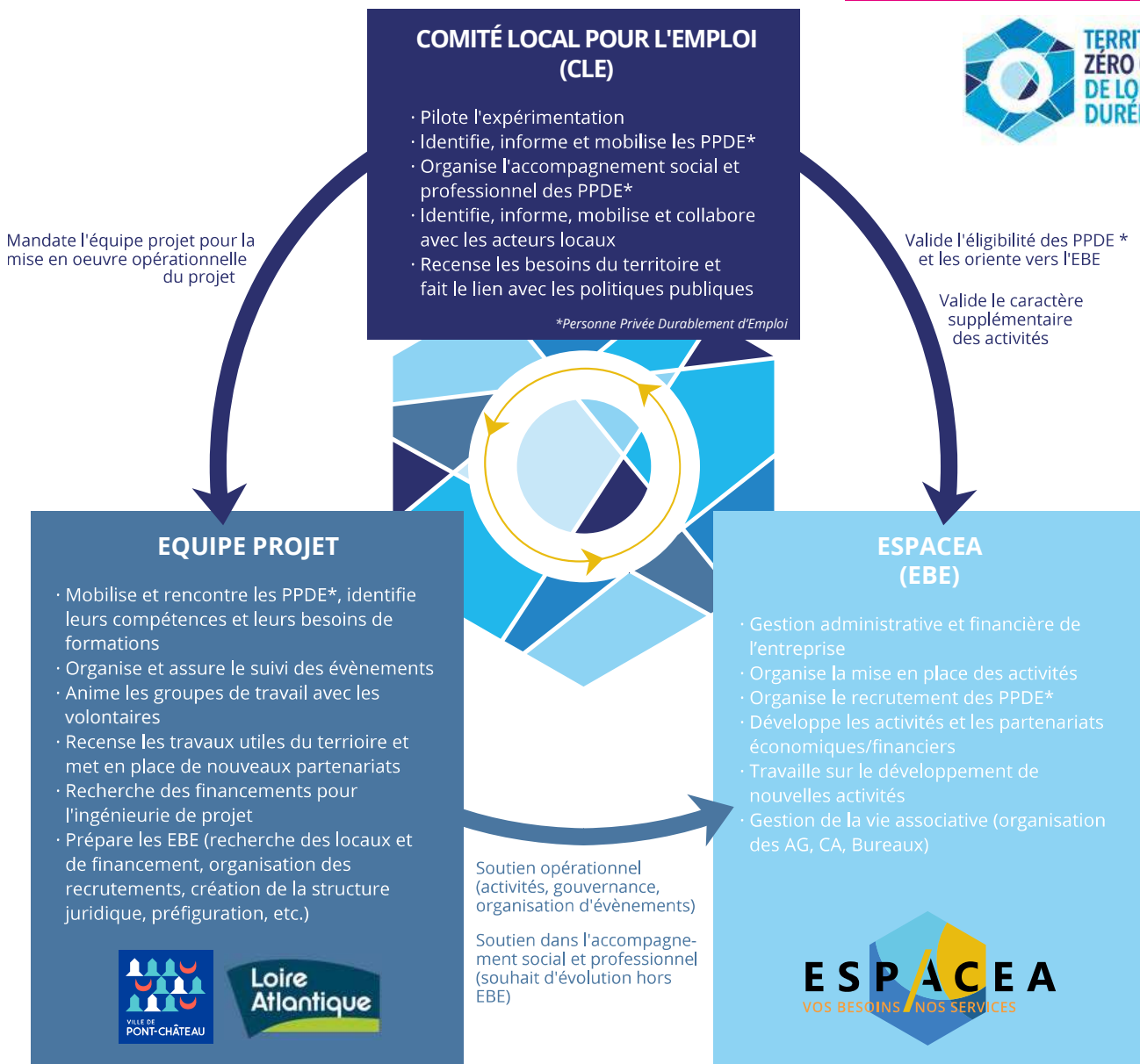
concurrencer les activités existantes. En phase expérimentale, le projet est financé par un fonds spécifique abondé par l'État, le Département et les collectivités territoriales volontaires. Convaincus que tout le monde a le droit de pouvoir choisir son métier, de s'y épanouir et d'y être respecté, Pont-Château et ses habitants avec l'aide du Département ont décidé de se lancer dans la démarche et ont tout donné pour voir le projet se matérialiser !

LA SYNERGIE PONT-CHÂTELAINE RÉCOMPENSÉE

À Pont-Château, Danielle Cornet et les membres du Comité Local pour l'Emploi (CLE), forces vives du projet, ont travaillé d'arrache-pied sur le dossier ➤



« L'appel du 18 juin », le 18 juin 2019, les acteurs pont-châtélains étaient à Paris pour la « Journée d'appel de la 2^e Loi » d'expérimentation.



LE MOT DE

Pauline Bommé, cheffe de projet TZCLD



« IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES ACTEURS »

Expliquez-nous vos missions ?

Je suis chargée de coordonner le projet sur le territoire. Mes missions s'articulent autour de quatre grands axes : l'animation du réseau de partenaires, la mobilisation des personnes privées durablement d'emploi et l'identification de leurs compétences, le recensement local des besoins non satisfaits destinés à créer des emplois utiles et enfin, l'organisation d'une entreprise à but d'emploi. Il s'agit d'impliquer l'ensemble des acteurs - dont les chômeurs de longue durée - dans toutes les étapes du projet notamment par l'animation de groupes de travail plusieurs fois par mois, voire par semaine, depuis 2017.

Quelles ont été les sources de financement apportées ?

Depuis 2017, l'équipe projet est financée par le Département et la Commune. Nous avons par ailleurs bénéficié d'une subvention FEADER dans le cadre du programme LEADER de la Communauté de Communes en 2019, d'une subvention du Fonds Social Européen en 2020 et, dernièrement, d'une subvention de la DRDJSCS* dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Aujourd'hui de quelle manière ESPACEA est-elle accompagnée ?

Responsable de la mise en place du projet sur le territoire, le CLE est le garant du respect du cadre des conventions signées avec le Fonds d'expérimentation et ESPACEA. Par l'intermédiaire de l'équipe projet, celui-ci oriente de nouvelles personnes privées d'emploi vers l'EBE, il valide le caractère supplémentaire de chaque activité créée et organise l'accompagnement social et professionnel des salariés. De son côté, l'équipe projet va accompagner l'entreprise au quotidien afin de la soutenir concrètement dans ses questionnements : accompagnement, participation et intégration des salariés, développement de nouvelles activités, gouvernance, recherche de financements, etc...

* Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

LE MOT DE

Danielle Cornet, maire



« LE TERRITOIRE Y GAGNE BEAUCOUP »

Pourquoi la Ville s'est-elle engagée dans une telle démarche ?

La crise sanitaire récente - sur fond de crise écologique - n'a fait que renforcer l'évidente nécessité d'un autre rapport à notre environnement, d'une autre façon d'envisager l'économie. Cette prise de conscience et les aspirations citoyennes convergent autour du besoin de développer des activités économiques réellement ancrées sur nos territoires. Pont-Château s'est donc mobilisée autour du projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » partant du postulat qu'il faut agir en proximité pour tenir compte des personnes et des besoins d'un territoire. C'est en travaillant au plus près des réalités du terrain qu'il est possible de répondre aux défis de la lutte contre le chômage et de la résilience de l'économie locale.

Comment les activités utiles ont-elles été identifiées ?

Les activités sont créées en fonction des choix et des compétences des salariés embauchés. Tout part d'eux et du comité local qui rassemble tous les acteurs du territoire. En tout 17 activités organisées en 4 pôles - matériauthèque, services aux habitants, services aux entreprises et services aux collectivités - sont à déployer cette année. La plupart d'entre elles sont liées à la transition écologique, à l'économie circulaire, à la sécurité alimentaire (circuits courts) et au réemploi. Pour le reste, on est principalement sur des activités de proximité avec des services aux personnes qui permettent aussi de lutter contre l'isolement.

Quel est l'intérêt pour le territoire ?

Le territoire y gagne beaucoup car l'EBE crée des activités utiles et donc de la valeur ajoutée qui génèrent du lien social et de l'activité économique, tout en contribuant à la transition écologique. Parallèlement, l'emploi amène des recettes fiscales, des cotisations sociales, du bien-être pour les personnes qui ont décroché un CDI... C'est donc un cercle vertueux. Enfin, les habitants à revenus médians ou faibles pourront s'offrir certains services jusque-là inaccessibles à leur niveau de vie. Le quotidien des Pont-châtélains s'en trouvera de fait amélioré.

► de candidature afin que la ville soit reconnue Territoire zéro chômeur longue durée (TZCLD), le premier en Loire-Atlantique. Créé en 2017, le CLE a réuni un grand nombre d'acteurs autour de la table pour poser les bases de ce projet d'innovation économique et sociale : les collectivités locales (Ville, Département, Communauté de Communes, Région), les acteurs institutionnels (Pôle Emploi, Direccte), la Mission Locale, les habitants, les associations intermédiaires, les acteurs économiques locaux et, enfin et surtout, les Personnes Privées Durablement d'Emploi (PPDE) volontaires au projet. L'énergie déployée a été à la hauteur de l'enjeu. Grâce à une synergie et un travail collectif sans précédent, l'équipe projet a œuvré sur le potentiel de création d'emploi du territoire par l'émergence de nouvelles activités pour alimenter la future entreprise à but d'emploi (EBE) : épicerie

itinérante, matériauthèque, collecte et broyage de déchets verts... Tout a été répertorié : savoir-faire et expériences des demandeurs d'emploi d'une part, besoins et attentes des habitants et entreprises d'autre part. Une mobilisation inédite et un travail préparatoire de longue haleine (4 ans) récompensés

aujourd'hui par la concrétisation de cette EBE qui devrait permettre aux Pont-Châtélains privés de travail d'accéder à un emploi en CDI et à temps choisi. À ce jour, l'association ESPACEA créée en février 2021 pour porter cette nouvelle entreprise vient de procéder aux 24 premières embauches.



Signature des premiers contrats d'embauche le 3 janvier 2022, jour d'ouverture officielle d'ESPACEA du Département en charge de l'action sociale de proximité et insertion et de François Thiriet, conseiller départemental. Un grand moment d'émotion après tant d'efforts et de patience.



Vincent Lépinay, directeur adjoint d'ESPACEA, entouré de Valérie, Brice, Sylvie, Laurent, Seonaid, Philippe et Vincent, volontaires au projet dans un des ateliers de l'EBE située dans la zone de l'Abbaye.



LE MOT DE

Magalie Fonteneau,
directrice d'ESPACEA



« UNE ENTREPRISE COMME UNE AUTRE
AVEC L'HUMAIN AU CŒUR DE SON PROJET »

Combien d'emplois ont été créés ?

Le calendrier des embauches s'étale sur la durée de l'expérimentation. Les projections tablent sur 89,5 équivalents temps plein d'ici 2024. Aujourd'hui, sur les 80 personnes volontaires au projet, nous prévoyons d'embaucher 60 personnes la première année puis jusqu'à environ 150 personnes au terme des cinq ans d'expérimentation.

Ces CDI bénéficient-ils vraiment aux personnes les plus éloignées de l'emploi ?

Dans une entreprise à but d'emploi (EBE), il n'y a pas de sélection à l'entrée, si ce n'est qu'il faut être en situation de chômage de longue durée et habiter Pont-Château depuis au moins 6 mois. Le dispositif permet ainsi de toucher les personnes les plus en difficulté et de leur proposer un travail adapté à leurs possibilités. Chacun d'eux co-crée son avenir et sa fiche de poste aiguillé sur les besoins des habitants et des entreprises du territoire.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Si l'humain est au cœur de son projet, ESPACEA reste une entreprise comme une autre. Ses difficultés sont ni plus ni moins les mêmes que dans n'importe quelle entreprise qui vient de se lancer. Elle doit être en capacité de produire et d'équilibrer un modèle économique. Le challenge de la première année sera de dégager un chiffre d'affaires suffisant pour maintenir et faire croître l'activité. Également, il sera important de faire connaître nos activités sur le territoire pour nouer des partenariats et trouver des clients. Enfin, cela nécessitera un peu de temps pour que les équipes se connaissent et apprennent à bien fonctionner ensemble.

(en présence notamment de Jérôme Alemany, Vice-président
du conseil départemental membre de la commission action sociale).

ESPACEA, ENTREPRISE LOCALE RÉILIENTE ET VERTUEUSE

Nouvelle entreprise pont-châteline, ESPACEA développe des activités économiques intrinsèquement ancrées sur notre territoire proposant de nombreux services aux habitants, entreprises et collectivités territoriales. Véritable actrice de l'économie sociale et solidaire, elle tend à construire un monde durable, sobre, économe - qui ne serait pas seulement économique - et dans lequel l'action est inscrite dans le long terme, en se préoccupant des ressources consommées et des déchets produits. Au-delà de la production de biens et de services, elle crée du lien, tisse un maillage de solidarités entre personnes, entre organisations et contribue ainsi à construire un territoire plus résilient où chacun peut trouver sa place et vivre dignement.



Ses activités sont non délocalisables car elles sont portées par et au service des habitants et sont inscrites dans un lieu de vie. Sa mission est de créer sans cesse des réponses adaptées aux besoins des salariés, des habitants et du territoire. ESPACEA apparaît aujourd'hui comme une alternative pertinente, une autre façon de faire l'économie, se souciant du partage des richesses

produites, du développement local des territoires, de la qualité des emplois créés, de l'implication des citoyens, de la responsabilité sociale ou sociétale, de la transition écologique...

🌐 **Pour rejoindre ESPACEA et le projet TZCLD, contactez Pauline Bommé par mail à l'adresse suivante tzclld@pontchateau.fr**